



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 8 février 2011

La commission s'est réunie à 14 h 35 sous la présidence de Mme Fatoumata Sidibé, présidente.

Proposition de résolution visant à créer des structures d'accueil spécifiques pour l'accompagnement des victimes de mariages forcés, contraints ou subis, déposée par Mmes Fatoumata Sidibé, Viviane Teitelbaum, Caroline Persoons, Françoise Bertieaux et M. Emmanuel De Bock
28 (2010-2011) n° 1 et 1bis

Rapporteuse : Mme Dominique Braeckman

Décisions

- La commission a mené la discussion générale.
- La commission a examiné et voté les référents, les considérants et les paragraphes du dispositif de la proposition de résolution.
 - Les référents A à F, les considérants G à W et les points 1 à 5 du dispositif ont été rejetés par 8 voix contre et 4 voix pour.
- La commission a rejeté la proposition de résolution par 8 voix contre et 4 voix pour.
- La commission procédera à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine séance.

Prochaine réunion : mardi 22 février 2011, sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari (supplée M. Alain Maron), Mmes Dominique Braeckman, Michèle Carthé, MM. Mohammadi Chahid (supplée M. Alain Hutchinson), Emmanuel De Bock (remplace Mme Gisèle Mandaila), Mmes Nadia El Yousfi, Céline Fremault, M. Vincent Lurquin, Mmes Mahinur Ozdemir, Fatoumata Sidibé (présidente), Viviane Teitelbaum (remplace M. Jacques Brotchi), M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : MM. Jacques Brotchi (remplacé), Alain Hutchinson (suppléé), Mme Gisèle Mandaila (remplacée), M. Alain Maron (suppléé).

Etaient également présents à la réunion : Mme Jacqueline Rousseaux (députée), M. Emir Kir (ministre), Mme Sophie Berlaumont (cabinet de M. Emir Kir).